

Périgueux, le 30 juin 2026

NOUVEAUX ÉLÈVES

Aux futurs élèves de Première Générale et à leurs parents.

Vous êtes admis **en classe de Première Générale** au lycée Jay-de-Beaufort pour la rentrée de septembre 2026. Afin de rendre votre **inscription définitive**, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre **par voie postale ou déposer à l'accueil AVANT le 3 juillet 2026** les documents suivants (à télécharger sur le site du lycée <https://lyceejaydebeaufort.fr> – dossier commun + dossier entrée en 1^{ère} générale Nouvel élève) :

- la fiche d'inscription,
- la fiche renseignements complétée et signée, ([Courriel et mobile de l'élève obligatoires](#))
- copie carte d'identité en recto-verso ou sur une seule face,
- la fiche d'urgence accompagnée d'une photocopie nominative et datée des pages du carnet de santé concernant les vaccinations ou un certificat médical les attestant,
- la fiche élève avec photo d'identité collée ou agrafée,
- l'autorisation de publication de photographies d'élèves,
- la fiche Internat, l'adhésion UNSS si nécessaire.
- un certificat de radiation de l'établissement précédent (EXÉAT) « **Document indispensable** ».
- l'attestation recensement pour les – de 18 ans ou Certification participation JDC pour les élèves de + de 18ans.

Pour pouvoir participer aux activités qu'elles organisent et marquer également votre soutien, **nous vous incitons fortement** :

- à adhérer à la **Maison des Lycéens** en établissant un chèque de 6 Euros à l'ordre de M. le Trésorier de la Maison des Lycéens,
- à soutenir l'**Association Sportive** du Lycée en établissant un chèque de 8 Euros à l'ordre de M. le Trésorier de l'Association Sportive.

N'oubliez pas, là aussi, d'indiquer au dos vos nom et prénom.

Dans l'intérêt de tous, nous vous demandons de respecter impérativement la date de remise des documents. **Tout retard risquerait de remettre en cause votre inscription.**

D'avance merci.

La Provisoire adjointe,

C. RODRIGUEZ



Le Provisoire,

J-F MAZOUAUD

